

« Je vous observerai seulement d'ajouter à mon *conte*, et à la note de mes pertes pendant le siège, une perte *réel* et *journalier occasionnés* par la Municipalité qui m'a chargé par divers *arrêté* d'exécuter en marbre la statue de l'Egalité, que j'ai loué un *atelier* à Perrache, que j'ai fait les *frais de model*, travaux, etc., et que quoique l'on *m'aient* adjugé mille *écu* pour ces frais *provisoir*, il ne *mon* jamais été *conté*. J'offre toutes les *preuves* qu'on exigera pour tout ce qui *et* contenu dans mes réclamation et mémoire. »

Pendant l'année 1796, diverses fêtes sont célébrées à Lyon, d'après les plans de Chinard.

*10 germinal an IV* (30 mars 1796). — Fête nationale de la Jeunesse, célébrée sur la place de la Liberté.

*10 floréal an IV* (29 avril 1796). — Fête des Epoux, célébrée sur la place de la Liberté, où est élevé un autel de la Patrie, sur lequel sont représentés les attributs de l'hyménée.

*10 prairial an IV* (29 mai 1796). — Fête nationale des Victoires et de la Reconnaissance, célébrée sur la place de la Liberté. On y voit deux statues des Victoires tenant une banderolle avec cette inscription : A la Victoire ; les statues de la Paix et de l'Abondance, tenant une banderolle portant ces mots : Objet de notre reconnaissance ; et sur l'autel de la Patrie, près de l'arbre de la Liberté, la statue de la Liberté, faite d'après les plans de Chinard.

*4 messidor an IV* (22 juin 1796). — L'administration départementale du Rhône alloue à Chinard, une somme de 40.000 francs, pour prix des travaux de son art, exécutés